



Communiqué de presse

Talence, le 23 mars 2020

La Ville s'implique dans le don de masques aux professionnels de santé

A partir de mardi 24 mars, la Ville de Talence va relayer la démarche des pharmaciens qui appellent à collecter les masques (FFP2 et chirurgicaux) pour les professionnels de santé. Un accueil en mairie est organisé à cette fin.

Les associations et syndicats de pharmacies font appel à la générosité et au civisme pour faire don de masques en surplus - *masques chirurgicaux et de type FFP2* - en attendant une production de masse de ces équipements indispensables pour tous ceux qui doivent faire face à l'épidémie du coronavirus.

La mairie a décidé de participer à cette collecte et à cet élan de solidarité : elle propose aux personnes concernées - *entreprises, institutions, associations, particuliers* - de venir déposer ces masques à l'accueil de la mairie, entre 13h et 16h30, du lundi au vendredi.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) les récupérera et les fera parvenir aux pharmaciens qui, eux-mêmes, se chargeront de leur diffusion auprès des professionnels de santé.

Aucun stock de masques ne sera conservé en mairie et aucune délivrance ne sera faite sur place : les équipements seront donnés aux pharmacies. A charge pour ces dernières de les répartir selon les besoins.

Tous les masques sont acceptés. Leur type et leur validité conditionnera les personnes auxquelles ils seront donnés.

Il est également possible de faire un don de blouses jetables à condition qu'elles soient emballées.

Le service de renseignements Allo Talence est chargé de répondre aux demandes d'informations complémentaires (05 56 84 34 84), du lundi au vendredi, de 10 heures à 18 heures.

CONTACT PRESSE :

Claudia Courtois : 06 23 03 59 64 - cla.courtois@talence.fr